

Communiqué de Presse

EHPAD ET SERVICES A DOMICILE Hier à bout de souffle - Aujourd'hui à rude épreuve

Face à la pandémie du COVID-19 dans les EHPADs et les services de soins à domicile, pour pallier au manque de moyens et endiguer l'épidémie, les professionnels déploient, depuis des semaines, des cadences de travail exceptionnelles, au péril de leurs vies afin de permettre à toutes les personnes âgées et les personnes les plus fragiles de bénéficier de la continuité des soins, de l'aide et de l'accompagnement.

Manque de masques, désorganisation du temps de travail, manque de personnel, renoncement aux congés payés et aux RTT, avec des tâches de travail multipliées, face à des situations catastrophiques, aucun moyen supplémentaire n'a été octroyé à ce secteur.

- **8 850 décès dans les établissements médicaux sociaux,**
- **11 974 de résidents décédés en rajoutant les décès à l'hôpital**
- **96 décès de résidents dans les Alpes-Maritimes dont 62 en EHPAD.**

Il aura fallu des centaines de décès en EHPAD pour enfin publier le nombre quotidien, quant aux personnes âgées mortes à domicile, aujourd'hui aucune statistique officielle.

Même si différente d'un établissement et d'une région à l'autre, la situation des EHPAD est alarmante, notamment dans le secteur privé lucratif. Les salariés et agents du secteur témoignent toutes et tous de leur grande détresse, devant le manque criant de personnels, de matériel, de protections pour les agents et les résidents.

Nous savons que si la problématique de la pénurie de masques et de matériel de protection dans les EHPADs est aussi criante, c'est que le gouvernement a menti, et il est responsable du train de retard pris sur la crise sanitaire dans les établissements médico-sociaux.

La situation était déjà critique avant la crise. Les taux d'encadrement et les moyens matériels ne permettaient pas de travailler correctement en temps normal, alors en temps de crise... !

Voilà maintenant des années que le secteur des EHPAD, que la CGT alerte, se mobilise, revendique. Nos gouvernants ont tous très vite oublié les conséquences et les promesses faites suite à la canicule de 2003 ayant tué 19 480 personnes âgées.

En 2003, dans les Maisons de Retraite le ratio personnel/résident était d'environ 0,82 %, suite à cette tragédie, un plan grand âge avait été annoncé pour le porter à 1 personnel par résident au plus tard en 2010. Cette mesure a été abandonnée.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Ce ratio a fortement baissé... Il est d'environ 0,59 % dans le public tout personnel confondu (Direction, administratifs, cuisiniers, blanchisseurs, soignants...) et de 0,50 % dans le privé lucratif alors que nos aînés entrent en institution beaucoup plus dépendants qu'en 2003. En Suisse et au Danemark... le ratio est de 1,2 % soit le double de chez nous...

Il faut savoir que dans les établissements privés lucratifs des groupes Korian, Orpéa, Opalines... le prix de journée est supérieur de 30 % aux établissements publics pour un ratio personnel/résidents inférieur ; il faut bien rémunérer les actionnaires !...

Il faut également savoir que les personnels soignants, en temps normal, n'ont que 13 minutes par jour à accorder à chaque résident pour les laver, leur donner les repas... c'est ce que nous appelons et dénonçons comme de la maltraitance institutionnelle due au manque de personnel.



Comment avec cette terrible pandémie, avec les manques de moyens en personnel et en matériel, les soignants peuvent-ils s'occuper correctement des résident.es enfermé-es dans leur chambre, passer du temps avec eux face à cet isolement, prendre soin d'eux en appliquant toutes les mesures barrières ?

Le président Macron et son gouvernement avait promis une loi autonomie pour fin 2019, cette loi « grand âge » n'a jamais vu le jour. Pour la CGT, il y a urgence à porter le ratio résident/personnel à 1 pour 1.

Stop aux mesurette, « pour le monde d'après », dans ce secteur ! Il est urgent de créer 200 000 emplois, avec davantage de moyens matériels, la diminution du reste à charge pour les familles, l'interdiction du privé lucratif dans la gestion des EHPAD.

Nous ne devons plus accepter que le monde de la finance s'enrichisse en maltraitant nos aîné.es avec de l'argent public. La situation qu'a connu l'EHPAD de Mougins du groupe KORIAN avec 37 décès chez les résidents, n'est pas due au hasard, c'est la conséquence d'une course effrénée au profit, au détriment du bien-être des personnes âgées accueilli.es et des conditions de travail des salarié.es.

Depuis le début de l'épidémie, aucun dépistage systématique, seul trois résidents sont testés par établissement. Alors le gouvernement assure que l'ensemble de la population présentant des symptômes pourra être testé, les salariés au contact de ces populations à risque, ne le sont toujours pas. Au mieux, si un cas de COVID-19 est positif chez un résident, on teste tous les résidents. Les personnels, eux, s'ils ressentent les symptômes du COVID-19, sont renvoyés en confinement à domicile, sans test et sans diagnostic, mais dans un désarroi profond et l'angoisse. On recense 6019 cas parmi tous professionnels de santé et chez les salariés d'établissements médico-sociaux dont 27 décès. Dans notre département, l'ARS 06 affirme ne pas avoir connaissance du nombre de personnel contaminé.

Le gouvernement comme les groupes privés du secteur lucratif n'ont pas fourni les moyens de protection aux salariés, confrontés à cette crise, ils portent une lourde responsabilité. Toute la nation devra analyser ce qui s'est passé, il faudra tirer des leçons. Ce sont des vies que nous aurions pu sauver... Les décideurs auront, le moment venu, des comptes à rendre.

Plus que jamais la CGT continue d'être une force de propositions, pour que l'on ne revive plus jamais cela, pour que nos aîné.es qui ont contribué à créer les richesses de la nation puissent être enfin soigné.es et pris en charge dignement.

L'heure n'est plus aux belles paroles mais à dégager les moyens à la hauteur des besoins pour les EHPADs, le secteur de l'aide à domicile et tous les professionnels mobilisés pour soigner et accompagner les personnes âgées.

Pour une prise en charge humaine et décente de nos aîné.es, la CGT revendique :

- √ La création d'une branche autonomie de la sécurité sociale financée par les cotisations issues du travail
- √ Des financements pour des plans d'embauches, portant le ratio résident/personnel à 1 pour 1 et même un peu plus, suivant le niveau de dépendance
- √ Des augmentations de salaires immédiates avec un salaire mini à 1800€ Brut
- √ Stopper la marchandisation des personnes âgées en ne confiant plus la gestion des établissements aux groupes lucratifs
- √ Des budgets à la hauteur des besoins

Nice le 05 Mai 2020